

Bulletin d'inscription

à retourner **avant le 2 novembre 2015**

à Marie-Paule Tandé

Par courrier à :

Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
Service Agronomie
CS 14226 - 35042 Rennes cedex

ou par fax au :

02 23 48 28 41

ou par mail à :

(en mettant impérativement ce bulletin dûment rempli et signé en pièce jointe)
mpaule.tande@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Nom _____

Prénom _____

Nom de l'entreprise _____

Adresse de l'entreprise _____

Code postal _____

Commune _____

Tél. _____

e-mail _____

Votre statut sur l'exploitation :

- Cotisant VIVEA
- Salarié de la production agricole
- Autre salarié

s'inscrit à la formation « Solaire photovoltaïque, monter son projet »

Le 17 novembre 2015

Date :

Signature :

Contact

Inscription : Marie-Paule Tandé
Responsable de stage : Isabelle Hascoët
Tél. 02 23 48 27 10

Des solutions... pour réduire les coûts de la formation

- Le crédit d'impôt :
Chefs d'exploitation, bénéficiez
d'un crédit d'impôt de 67,27 € (9,61 € x 7 h)
- L'aide au remplacement

Formation financée par



En partenariat avec 
www.apepha.fr



Votre Chambre d'agriculture
est certifiée pour
ses activités de conseil
et de formation

Pour connaître les conditions générales
de nos formations et pour accéder à l'ensemble
de notre offre formation, consultez notre site

www.formation-agriculteurs35.com



Rue Maurice Le Lannou
CS 14226 - 35042 Rennes cedex
contact@ille-et-vilaine.chambagri.fr

www.agriculteurs35.com

Pour un projet solide



j'ai le Déclic
FORMATION

Solaire photovoltaïque,
monter son projet

 1 jour

 **Le 17 novembre 2015**





Solaire photovoltaïque, monter son projet

« J'ai un projet de construction d'un bâtiment et je me pose la question d'investir dans une centrale solaire photovoltaïque. »

Mes questions

Dois-je créer une société pour cette nouvelle production ?

Quelle garantie sur la qualité de la proposition technique que l'on va me faire ?

Quelles sont les étapes du projet ?

Qui dois-je contacter ?

Nos +

Une indépendance vis-à-vis des installateurs

Une expérience de plusieurs années sur les projets photovoltaïques

Des échanges en groupe



Objectifs de la formation

- Repérer les éléments importants d'un devis d'installation solaire photovoltaïque.
- Vérifier la qualité de la proposition technico-économique de l'installateur.
- Envisager les principales options juridiques et fiscales d'un projet photovoltaïque.
- Lister les étapes d'un projet et repérer les interlocuteurs.

Programme

- Les éléments essentiels du devis, les points de vigilance.
- La Charte qualité pour l'installation de générateurs photovoltaïques sur les bâtiments agricoles.
- Les aspects juridiques et fiscaux d'un projet (contrats, société, impôts, taxes...).
- Les étapes et interlocuteurs du projet.

Intervenants : - Isabelle Hascoët, conseillère énergie à la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
- Hervé Conan, conseiller juridique au CER France 56

Infos pratiques

La date : le 17 novembre 2015

Le lieu : sera déterminé en fonction des participants

Les horaires : 9 h 45 - 17 h 45

Le tarif* (hors repas) : 42 €

* Le tarif dépend du montant de la prise en charge des financeurs



Vos attentes

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire qui permettra de mieux vous connaître et de cerner vos attentes. Il fournira des informations utiles aux formateurs qui animeront le stage, leur permettant d'adapter la formation au plus près des besoins des participants.

■ Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? oui non

■ Quelles sont vos attentes quant à ce stage ?

.....
.....
.....

■ Êtes-vous sur une mise à disposition du toit ou bien sur un investissement en propre ?

.....

■ Avez-vous des points juridiques particuliers à évoquer ?

.....

.....

■ Avez-vous des remarques, des questions ?

.....

.....